

[Texte]

other legislation I am not meaning to say that this authority is not required. I am saying that we have been able hitherto to obtain the kind of information that is contemplated here and no one has objected to it. Now we think we need the authority, and that is why it is put in here. If it were to be struck out I would not want the implication to be that we could not go in and ask for information from the person who appears to be in charge. I think we should be able to and I think it is appropriate to write it in to a new piece of legislation such as this, because I think it is an important power.

The Chairman: Mr. Roy.

Mr. Roy (Timmins): Mr. Chairman, I still fail to see, if there never has been occasion in the past to use this type of clause, what would make you think that there would be occasion to use it in the future?

Mr. Humphrys: Well, there has been occasion in the past to use this kind of power, and we have not had to invoke legal authority to get the information we were seeking. But we thought it appropriate in proposing new legislation on a new group of companies in this context to write the examination power in a more complete way than is in the other Act.

Mr. Roy (Timmins): I am not convinced, but thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman: Mr. Walker.

Mr. Walker: Mr. Chairman, if the authority is needed then why does not the Department take the responsibility of going in under the seizure clause that apparently operates in the other legislation of this kind? To me, this is the whole crux of this thing. And if you feel strongly enough, Mr. Chairman, about this clause to leave it in, surely we can get a wording that will take care of it. Instead of leaving the reasonableness up to the discretion of the investigator—investigators are human beings who make mistakes too—which may well result in a court having to decide whether a certain action was reasonable or not, thereby putting an employee, maybe a junior one, in the embarrassing and frightening position of having to go to court and all this sort of thing, why can we not cover what you want either by going right back to the seizure clause in other legislation, or simply saying that whoever appears to be in charge will either assist or produce whatever documents you need which are in his or her capacity or authority to produce?

• 1040

I just have this feeling that we are asking somebody who has not that authority to become, if you will, an auxiliary employee of the investigator, the government, at that particular time. We are after companies here rather than individuals, I would suggest, and I think we are putting the onus of the investigation on to an employee who is lost in this whole battle between the

[Interprétation]

adoptons. Maintenant lorsque je dis que ce n'est pas dans d'autres mesures législatives, je ne veux pas dire que ces pouvoirs ne sont pas requis. Ce que je dis, c'est que jusqu'ici nous avons été en mesure d'obtenir le genre d'information que l'on réclame ici et personne ne s'y est jamais opposé. Maintenant, nous estimons qu'il nous faut ces pouvoirs et c'est pour ça qu'ils sont inclus ici. Si on en venait à supprimer ces mots, je ne voudrais pas que l'on puisse supposer que les inspecteurs ne pourraient pas se rendre à des bureaux et demander des renseignements à la personne qui semble avoir la responsabilité du bureau. Je pense qu'ils doivent pouvoir le faire et qu'il faut inscrire de tels pouvoirs dans une nouvelle loi comme celle que nous étudions, car ces pouvoirs sont importants.

Le président: Monsieur Roy.

M. Roy (Timmins): Je ne vois tout de même pas pourquoi, si dans le passé on n'a jamais eu l'occasion d'utiliser ce genre d'article, vous croyez qu'on aura l'occasion de le faire à l'avenir?

M. Humphrys: Il y a eu des cas dans le passé où on a dû avoir recours à ces pouvoirs et nous n'avons pas dû nous adresser aux autorités légales pour obtenir les renseignements voulus. Nous avons pensé qu'en présentant un projet de loi touchant un nouveau groupe de sociétés, il était adéquat d'y inscrire les pouvoirs d'inspection d'une manière plus complète que celle utilisée dans l'autre loi.

M. Roy (Timmins): Je ne suis pas convaincu, mais je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Monsieur Walker.

M. Walker: Si ces pouvoirs sont nécessaires, pourquoi le ministère ne prend-il pas la responsabilité d'utiliser les modalités de saisie qui semblent être adéquate dans d'autres lois de ce genre? C'est ça, selon moi, le fond de la question, et si vous êtes persuadé qu'il faut conserver cette disposition, monsieur le président, nous pouvons certainement trouver les mots qu'il faut à ce sujet. Au lieu de laisser l'interprétation du caractère raisonnable des questions à la discrétion de l'inspecteur, il est humain donc capable d'erreur qui pourrait se traduire par le fait que les tribunaux devraient en décider et ce qui mettrait un employé inférieur dans la situation difficile de devoir se présenter devant les tribunaux ainsi de suite, pourquoi ne peut-on pas répondre à notre attente soit par la modalité de saisie d'une autre loi, soit en déclarant que celui-ci semble être responsable, devra ou bien aider l'inspecteur ou présenter les documents nécessaires qui dépendent de ses attributions et qu'il a droit de présenter.

J'ai l'impression que nous demandons à quelqu'un qui n'en a pas l'autorité de devenir un employé auxiliaire de l'enquêteur (le gouvernement). Nous pensons ici à des sociétés plutôt qu'à des particuliers et, à mon avis, nous mettons le fardeau de l'enquête sur un employé qui ne comprend rien à ce conflit entre le Ministère et les dirigeants d'une société. Pourquoi vous opposez-vous à une